

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
 HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
 PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
 RÉCLAMES — 50

es abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Imprimerie A. Layton.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à							
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	
10 h. 25 ^m matin.	4 h. 40 ^m matin.	6 h. 45 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	7 h. 50 ^m matin.	9 h. 11 ^m matin.	11 h. 47 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 51 ^m matin.	
5 h. 1 ^m soir.	1 » 00 ^m soir.	2 » 42 ^m soir.	3 » 52 ^m soir.	4 » 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 » 45 ^m soir.	4 » 39 ^m »	
10 h. 27 ^m »	5 » 45 ^m »	7 » 40 ^m »	9 » 22 ^m »	9 » 41 ^m »	—	4 h. 41 ^m matin.	11 » 7 ^m »	3 » 1 ^m soir.	

Train de marchandises facultatif : Départ de Cahors — 5 h. «^m matin.
 Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
 Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 21 août 1881.

Candidats républicains.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

1^{re} Circonscription.

A. RELHIÉ,

Conseiller général.

2^e Circonscription.

Éloi BÉRAL,

Conseiller d'État.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

Robert CALMON,

Conseiller général.

De VERNINAC,

Conseiller général.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

TEILHARD,

Député sortant.

Cahors, 20 Août.

ÉLECTEURS DU LOT

Avant le commencement des opérations électorales nous vous faisons un dernier et pressant appel.

Vous allez procéder au renouvellement intégral de la Chambre des Députés.

Dans le scrutin qui va s'ouvrir, la question n'est plus, comme dans les élections précédentes, entre l'Empire, la Monarchie et la République. Elle est circonscrite entre la République libérale et le radicalisme.

La lutte s'engage entre les patriotes qui veulent maintenir les principes sociaux, l'ordre, la famille, la religion, la propriété, et entre les insensés qui rêvent une république radicale, laquelle irait infailliblement s'en-gloutir dans la boue et dans le sang.

Électeurs du Lot,

Vous avez toujours été *conservateurs*. Vous avez constamment soutenu le gouvernement accepté librement par le pays. Ennemis naturels des révolutions, vous avez préféré le connu à l'inconnu.

Aujourd'hui la République existe en fait comme en droit; elle est définitivement établie. La France, librement consultée, a acclamé cette forme de gouvernement aux élections générales du 20 février 1876, du 14 octobre 1877 et aux élections sénatoriales du 5 janvier 1879.

La République est donc le gouvernement légal du pays. Elle existe depuis dix ans. Elle a donné à la France la paix, l'ordre,

la sécurité; elle a assuré la prospérité à tous les degrés; elle a offert au monde étonné et surpris le spectacle grandiose de son rapide et durable relèvement, au lendemain des désastres affreux qu'avait amenés le gouvernement *personnel*.

Enfin la République a convié les peuples à cette admirable fête de l'Agriculture et de l'Industrie, à cette magnifique et imposante fédération du travail, que l'histoire désigne sous le nom d'Exposition Universelle de 1878.

Tels sont, Électeurs, les splendides résultats dus à la République. Ces résultats sont indéniables. Par votre vote, vous voudriez les compromettre et livrer de nouveau le pays aux débris informes des anciens partis?

Électeurs, vous le voyez: le parti du drapeau blanc, le parti constitutionnel de la fusion, le parti orléaniste pur, enfin le parti bonapartiste n'existent plus; tous ces partis n'ont ni chefs, ni doctrine; et par conséquent, ils sont sans force et sans vitalité.

Il n'y a plus en France que des républicains et quelques hommes honorables et sincères qui attendent vainement ou Henri V, ou Louis-Philippe II, ou Jérôme I^{er}.

Les républicains qui, seuls, sont les vrais conservateurs, se divisent en deux grandes fractions:

1^o Les républicains tolérants et libéraux qui constituent la majorité;

2^o Les républicains radicaux qui sont la *minorité*, quoi qu'on en dise, et qui désirent le renversement de notre édifice social.

Telle est la situation politique de notre patrie.

Électeurs du Lot,

Dans notre département, la lutte actuelle a lieu entre le bonapartisme expirant et la République triomphante.

Pourriez-vous hésiter? Nous ne voulons pas vous faire l'injure d'une pareille supposition.

Dimanche prochain, vous marcherez au scrutin, non pas conduits, comme sous l'Empire, par les agents de cette candidature *officielle* qui a été la honte d'une grande nation, mais libres et avec l'indépendance la plus absolue. La République ne connaît pas les candidats agréables; elle veut des élections *pures, libres, sincères*.

Ainsi donc, Électeurs, vous voterez librement. Vous montrerez d'une manière éclatante que votre département suit le grand courant national. Vous nommerez les citoyens vaillants qui portent haut et ferme le drapeau de la République conservatrice.

Il ne faut pas d'abstention, l'abstention est coupable. Le vote pour tout citoyen français, n'est pas seulement un droit, mais encore un *devoir* et le plus beau de tous les devoirs.

Électeurs du Lot,

Vous irez tous résolument au scrutin; et vous ferez sortir vainqueurs de l'urne électorale les défenseurs du gouvernement républicain.

Un républicain conservateur.

PAS D'ABSTENTIONS!

L'ABSTENTION, c'est la désertion en face de l'ennemi; c'est le soldat jetant ses armes; c'est la dégradation morale du citoyen.

L'ABSTENTION, c'est la République livrée à tous les partis extrêmes, c'est-à-dire le désordre, l'anarchie, la ruine de la Patrie; c'est la porte ouverte à toutes les haines, à toutes les persécutions, aux révolutions sanglantes.

Voulez-vous véritablement le gouvernement du pays par le pays, un gouvernement conservateur, libéral et sagement progressiste? —

PAS D'ABSTENTIONS!

Si tous les conservateurs, au lieu de bouder au régime que la France s'est donnée, venaient par leurs votes unanimes, former cette majorité gouvernementale qui dirige aujourd'hui les destinées du Pays, quels excès de pouvoir pourrait-on craindre, puisqu'ils constitueraient eux-mêmes ce pouvoir?

Mais si, comme il arrive trop souvent, les hommes modérés désertent le scrutin devant l'armée compacte des intransigeants, à qui pourront-ils reprocher, sinon à eux-mêmes, toutes les mesures violentes, tous les excès, toutes les catastrophes sociales d'un gouvernement qu'ils auront volontairement et lâchement abandonné?

Le bon sens, la logique, la clairvoyance politique commandent à tous les bons citoyens, sans exception, d'aller dimanche au vote, sous la bannière de la République conservatrice, en ayant pour cri de ralliement ce cri patriotique:

PAS D'ABSTENTIONS!!

LA RELIGION MENACÉE.

Les bonapartistes s'égosillent à crier que la République menace la Religion.

C'est un peu raide de leur part!

Eux qui ont fait incarcérer les Papes;

Eux qui ont persécuté à outrance les Sociétés de Saint-Vincent-de-Paul;

Eux qui ont choisi pour chef ce prince athée qui affichait son impiété dans les banquets légendaires, qui lui ont valu le surnom de PRINCE DES DINERS GRAS DU VENDREDI-SAINT.

Ils sont vraiment amusants, MM. les bonapartistes, de venir aujourd'hui pincer la chantede la Religion menacée!

Deux chiffres suffiront pour les confondre:

Pendant dix années d'Empire, de 1860 à

1870, les subventions aux Eglises, Presbytères et secours aux Curés du département, se sont élevées à:

340,173 fr. 77

Pendant dix années de République, le chiffre s'est élevé à:

684,895 fr. 34

Voilà comment la République menace la Religion.

L'AGRICULTURE

ET LA

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE.

M. Jules Ferry a dit à Nancy:

« Avec une majorité gouvernementale sérieuse dans la Chambre nouvelle, on devra se préoccuper de la situation de l'agriculture; car le paysan a ses besoins, et si vous l'interrogez, il vous répondra qu'il voudrait que la politique des dégrèvements, après avoir été appliquée aux intérêts industriels, s'adressât aussi aux intérêts agricoles. — Il y a là de quoi remplir la prochaine législature. »

Paysans, mes frères, rudes ouvriers des champs, qui suiez à la peine et luttiez courageusement contre les fléaux dévastateurs de vos récoltes,

Écoutez la voix du Gouvernement.

Il veut améliorer sans retard notre situation malheureuse; il veut alléger les lourdes charges qui pèsent sur les campagnes.

Etes-vous tous de cet avis? — Oui!

Où voulez-vous souffrir toujours? — Non! Voulez-vous envoyer encore à la Chambre, des députés hostiles à la République, qui, au lieu de défendre nos intérêts, s'amuseront à faire au pouvoir une opposition stérile? — Non!

Eh bien, contribuons à former cette majorité gouvernementale que le ministre nous demande, en votant en masse pour les candidats républicains.

Et alors nous serons en droit de dire à nos gouvernants:

« Les paysans du Lot ont fait leur devoir; — A vous de tenir votre promesse et de SOULAGER L'AGRICULTURE. »

UN PAYSAN.

LES DÉGRÈVEMENTS

Malgré toutes leurs clameurs et leurs *Memento*, voilà ce que nos adversaires ne détruiront pas:

La République a dégrèvé les contribuables de 300 millions d'impôts. En voici l'énumération:

La suppression de la surtaxe de 2 décimes et demi sur le sel;

L'abaissement des taxes postales et télégraphiques et la fusion de ces deux services;

La suppression de l'impôt sur les savons;

La suppression de l'impôt sur la petite vitesse;
La réduction de 1 fr. 50 à 0 fr. 50 du droit de timbre proportionnel sur les effets de commerce ;

La réduction de l'impôt sur les huiles ;
La suppression des droits sur les chicorées ;
La suppression du timbre sur les mandats de poste ;

La réduction de 43 à 20 du nombre des centimes sur la contribution des patentes ;
La diminution des droits résultant de la loi sur les ventes de biens de mineurs ;

La diminution de la contribution sur les chevaux et voitures et sur les messageries ;
La suppression des droits de navigation ;
Le dégrèvement des vins et des cidres ;

Les dégrèvements résultant de l'organisation des colis postaux ;
Enfin, la décharge, au profit des communes, des contributions qui résultaient pour elles de la gratuité de l'enseignement primaire.

Et les dégrèvements se poursuivront ; ils s'appliqueront entièrement à l'agriculture, suivant la promesse faite à Nancy par M. le Président du conseil des ministres, — si l'on éloigne à la prochaine Chambre les radicaux et les bonapartistes, ces éternels ennemis de toute tranquillité et de toute réforme utile.

Electeurs du Lot, qui ne voulez pas faire une opposition stérile et dangereuse au gouvernement du pays, qui voulez profiter dans une large mesure des allègements d'impôts si urgents pour l'Agriculture, vous voterez pour les amis du gouvernement.

LE PROGRAMME UTILE

Les électeurs doivent nommer une Chambre d'où seront exclus les *politiqueurs* de parti-pris, soit qu'ils se disent conservateurs, soit qu'ils se disent républicains.

Si, d'un côté, les radicaux se sont montrés incapables de réaliser des réformes pour le bien général, les bonapartistes, d'un autre côté, se trouvent portés par la force des choses, à être en défiance permanente contre tout progrès qui pourrait consolider la République.

C'est en dehors des uns comme des autres qu'il faut chercher des représentants modérés qui, au lieu de dire *tout ou rien*, ne dédaignent aucune amélioration, si petite qu'elle soit, et n'hésitent pas à prendre dans chaque parti et dans chaque pays ce qu'il y a de fécond pour la solidarité humaine.

L'idée radicale et l'idée napoléonienne supposent également un maître qui s'appelle *Assemblée ou César*, et qui prétend dicter à tous son inflexible volonté, torturant les âmes, brisant les convictions, assujettissant la Nation entière au même joug.

En face de ce système de gouvernement, il y a la République conservatrice libérale.... Il faut constater que les manifestations réitérées du suffrage universel indiquent la résolution du pays de maintenir la République.

.... Dans le scrutin qui va s'ouvrir, la question n'est donc plus, comme dans les élections précédentes, entre l'Empire, la Monarchie et la République. Elle est tout entière dans la façon de diriger la République pour la conservation des principes sociaux et pour le triomphe d'une série de réformes indispensables.

Le seul programme utile et vrai est celui-ci :

RESPECT DES INSTITUTIONS.
NI BONAPARTISME, NI RADICALISME.
LIBERTÉ POUR TOUS.
DES RÉFORMES,
DES RÉFORMES,
DES RÉFORMES !

Oui, c'est là le programme utile et vrai.

(Extrait de la brochure de M. PAGES DUPORT, ancien député, aux Electeurs du Lot).

QUI OSE PARLER DE GUERRE ?

Savez-vous qui ose jeter ce cri d'alarme dans nos paisibles campagnes ?

Ce sont les bonapartistes, ô imprudence ! Eux qui ont lancé pendant dix ans le pays dans les plus folles aventures ;

Eux qui avaient dit : l'Empire, c'est la paix, et qui ont jonché les quatre coins du monde des cadavres de trois cent mille de nos enfants, conduisant notre armée à l'effroyable désastre qui nous a coûté notre honneur, notre sang et cinq milliards.

ET LES BONAPARTISTES OSENT ENCORE PARLER DE GUERRE !

Mais ils ignorent donc que les campagnes trop longtemps aveuglées ont enfin sondé les profondeurs de ces temps lugubres ?

Elles y ont vu qu'au mépris de la grandeur du pays, les intérêts dynastiques ont toujours dirigé ces guerres impériales qui ont fini par le démembrement de la Patrie, et la perte de deux provinces.

ET LES BONAPARTISTES OSENT ENCORE PARLER DE GUERRE !

Mais taisez-vous donc, imprudents audacieux, de peur que de toutes les consciences françaises un cri de réprobation ne s'élève contre vous et ne vous dise :

C'est vous, vous seuls, qui êtes le désordre et la guerre, dans le passé, dans le présent, et dans l'avenir, si l'avenir n'était à jamais fermé pour vous.

Ces révoltes d'Algérie et de Tunisie que la République réprime vaillamment et dont vous essayez de vous faire une arme traîtresse, n'est-ce pas vous, bonapartistes, qui les avez provoquées ?

N'est-ce pas vous qui avez attisé l'insurrection, de connivence avec les ennemis de votre pays ?

Et ce rôle criminel qui donc l'a dévoilé ?

Un des vôtres, l'honorable Robert Mitchell, qui, sentant son âme se soulever d'indignation à la vue de ces honteux agissements, s'est éloigné du Prince Jérôme votre digne chef, en lui lançant cette accusation écrasante :

« Je ne puis vous dire, Monseigneur, ma tristesse lorsque j'ai vu votre Altesse encourager la sourde hostilité de l'Italie contre nous, justifier les appréhensions de l'Angleterre, fournir soigneusement aux amis de M. Maccio les arguments qui leur faisaient défaut pour incriminer la guerre de Tunisie.... Vous preniez la défense du Bey contre nos soldats. »

Parlez donc encore de GUERRE, si vous l'osez !

LES FAUSSES NOUVELLES

Le ministère de l'intérieur adresse aux journaux la note suivante :

« Un journal du matin s'inquiète de la situation qui serait faite aux engagés conditionnels appartenant à la disponibilité, dans le cas, qu'il donne comme probable, d'un appel considérable de troupes de l'armée active, après les élections. »

« Cet appel de l'armée active est une nouvelle forme de la mobilisation générale, puis partielle, dont on a cherché à exploiter déjà la fausse nouvelle. L'atténuation calculée de ce nouveau bruit et le prétexte choisi pour le lancer indirectement, ne doivent émuovoir ni tromper personne. »

« La date à laquelle de telles nouvelles sont mises en circulation, suffit à montrer leur valeur et les effets qu'en attendent ceux qui les propagent. »

UNE PRÉDICTION

« Le parti républicain, divisé entre lui-même « mais uni contre tout candidat monarchiste, « doit l'emporter haut la main. Les prochaines « élections marqueront donc son entier triomphe. »

Qui parle ainsi : *L'Univers* !
Le triomphe des républicains doit être bien certain à l'avance, puisque *L'Univers* lui-même est forcé d'en convenir.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

DERNIERS CONSEILS

AUX ÉLECTEURS.

Electeurs,

On cherche à vous tromper ; on cherche à jeter la confusion et le trouble dans vos esprits par des mensonges, des calomnies, des injures et de fausses promesses.

Ne vous laissez pas prendre aux vains mots ; allez au fond des choses et réfléchissez.

Il a été un temps où, en votant pour les bonapartistes vous aviez une excuse ; vous pouviez dire : nous sommes Impérialistes.

Aujourd'hui, que pourriez-vous dire ; quelle excuse pourriez-vous alléguer ? Pour quel empereur prétendriez-vous voter.

La mort du prince Impérial a anéanti les espérances de tous ceux qui avaient foi dans les Bonaparte.

Les uns se sont tournés du côté de Jérôme, prince corrompu, impie, qui doit inspirer l'horreur à tous les honnêtes gens.

Les autres, comme M. Rouher qui fut le plus ferme soutien de l'Empire ont préféré renoncer à la politique et s'enterrer dans l'oubli.

D'autres, enfin, comme M. de Valon vous lancent des phrases creuses et ne savent pas vous dire ce qu'ils sont ; ils n'osent se dire Jérômistes parce qu'ils se disent catholiques ; ils ne peuvent se dire républicains, bien qu'ils en aient grande envie, parce que le passé les gêne et qu'ils sentent que l'avenir les ferait paraître trop effrontément rénégats.

Alors, ils prennent un ton doux et un langage modéré pour affirmer que, avant tout, ils veulent être pour l'ordre au dedans et la paix au dehors.

Et quelle autre chose veulent les républicains ? Quelle autre chose veulent MM. Calmon, Teilhard, Béral, Relhié ?

C'est précisément par la République que vous aurez la tranquillité, la sécurité, l'amélioration de votre sort, la liberté pour votre commerce, le dégrèvement de vos impôts.

Et quant à la paix :

Quand est-ce que vous l'aurez le mieux ? Sera-ce quand elle dépendra d'un seul homme, d'un empereur, ou de deux Chambres composées de plus de 800 élus du peuple.

Du reste le passé impérial est là encore tout sanglant et tout palpitant qui nous montre ce que peut le pouvoir personnel : la honte, la ruine, l'invasion, le démembrement.

Et, c'est la République, qui a pansé ces plaies, qui a payé les milliards de la rançon, qui a refait l'honneur national, c'est la République que les bonapartistes oseraient accuser misérablement d'avoir fait la campagne de Tunisie !

Les bonapartistes auraient donc voulu que nous laissions insulter impunément notre drapeau et piller les populations algériennes qui ont foi dans notre protection !

Les bonapartistes c'est l'opposition systématique et sans but ; c'est l'entêtement dans une impasse, c'est la politique stérile, brouillonne et misérable, des taquineries mesquines ; les bonapartistes c'est la honte pour notre pays, c'est l'incapacité, c'est l'impuissance.

Les républicains conservateurs c'est l'entrée

de notre pays dans la voie du progrès ; c'est la politique sage indépendante, libérale réformatrice, c'est la politique féconde des résultats ; c'est la capacité, l'intelligence, le dévouement personnifiés.

Electeurs, votons tous pour MM. :

TEILHARD, BÉRAL, RELHIÉ, CALMON

UN RURAL républicain conservateur.

2^e Circonscription

M. ELOI BÉRAL.

À la Chambre, les avocats et les journalistes abondent ; ce qui manque ce sont des spécialistes, des hommes d'affaires.

Ceux qui sont le plus de besogne ce ne sont pas les grands parleurs, mais les hommes de science qui étudient le problème de l'économie politique et en préparent les solutions pratiques.

Nous ne serons certainement démenti par personne, si nous disons que sous ce rapport les électeurs ne peuvent faire un meilleur choix qu'en portant leurs votes sur le nom de M. Béral.

Par les nombreuses et profondes connaissances qu'il a acquises, soit comme ingénieur dans la grande industrie, soit comme conseiller d'Etat, M. Béral est mieux apte que tout autre à occuper utilement un siège dans l'enceinte où se discutent les intérêts généraux de notre pays.

Travailleur infatigable, d'une intelligence supérieure, d'un caractère ferme et indépendant, d'une compétence reconnue en matière d'industrie et de travaux publics, d'une conduite toujours conforme à ses principes, il ne tardera pas, s'il est nommé député, à prendre une place marquante parmi ses collègues.

Dans ses tournées électorales il a eu plusieurs fois l'occasion de nous prouver qu'aux qualités que nous venons de résumer, il joignait une facilité de parole peu commune. Dans un parlement, il ne suffit pas de *savoir*, il faut pouvoir exprimer publiquement ce que l'on sait. Sous ce rapport encore, M. Béral se distinguera des députés que le Lot a désignés jusqu'ici.

Les électeurs de la 2^e circonscription doivent donc se féliciter de posséder un candidat si digne de mériter leurs suffrages. En le nommant député, ils feront preuve de clairvoyance, ils rendront service à notre département et au pays tout entier.

Les nombreux compatriotes qui ont fait appel à l'influence de M. Eloi Béral vous diront que nul ne s'occupe avec plus d'empressement et d'activité que lui, des intérêts qui lui sont confiés.

Ami du gouvernement actuel, ses opinions sont celles de la majorité des français.

Homme de progrès, il appuiera seulement les réformes compatibles avec nos idées, avec nos croyances, avec nos habitudes sociales.

Homme de travail, il sera l'ami et le soutien des travailleurs.

Homme du peuple, il sera le champion des intérêts véritablement populaires.

Connaissant très bien notre contrée, il en sera le mandataire éclairé et autorisé.

Electeurs, votons pour lui avec confiance !

Ayons le patriotique courage de rompre avec un passé qui, s'il a eu sa raison d'être, est aujourd'hui définitivement fini.

L'élection de M. BÉRAL sera pour notre circonscription un acte politique aussi utile que sage et honorable.

J. DAYMARD.

Puy-l'Evêque, 18 août, soir.

Dans une séance publique organisée jeudi soir à Puy-l'Evêque, se trouvaient environ quatre cents personnes. Malgré toutes les précautions prises, une poutre a cédé sous le poids et le mouvement de l'assistance, entraînant dans sa chute une partie du plancher. Il n'y a eu qu'une seule personne blessée au genou et quelques contusions sans gravité.

Prayssac, 18 août.

M. Béral a présidé la distribution des prix du Collège d'Istrie. Affluence énorme.

Discours excellent et très-rassurant. Le nombreux clergé qui y assistait a témoigné sa vive satisfaction au candidat, qui sera certainement l'élu de demain.

PREMIER COUP DE MASSUE

On lit dans le *Limousin-Quercy* :

L'aventureux M. de Valon s'est enfoncé dans le plonplonisme et le jérômisme d'une façon fort imprudente. Il veut être catholique et point crocheteur, et bonapartiste à outrance. Il lui serait bien difficile d'allier sa foi religieuse avec sa soumission au **CYNQUE** et **athée Jérôme Bonaparte**.

Arrondissement de Gourdon

M. ROBERT CALMON

Labastide-Murat, 16 août 1881.

Les nouvelles qui nous arrivent de tous les points de l'arrondissement de Gourdon, sont excellentes. Elles nous permettent d'espérer que notre cher candidat l'emportera même au premier tour de scrutin sur ses deux concurrents.

Il n'en saurait être autrement. M. Robert Calmon porte un nom qui, dans notre département, jouit d'une immense popularité. Les nombreux services rendus par M. Jean Calmon, ancien directeur général des domaines sous la monarchie de juillet, sont loin d'être dans l'oubli. Ils assurent à son fils et à son petit-fils la reconnaissance et l'estime générales.

Le père de l'honorable candidat à la députation a une vie publique qui impose le respect. Héritier des traditions libérales de sa famille, il a soutenu, pendant tout l'Empire, la cause indépendante.

En 1871, au lendemain de nos affreux désastres, il courut à Bordeaux pour apporter à son illustre ami Thiers le concours de sa longue expérience et de son intelligence, pour prendre ainsi une part active au relèvement de la « noble blessée ». A l'exemple des Rémusat, des Périer et des Lambrecht, il se rallia franchement à la République. Comme sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur et comme préfet de la Seine, M. Calmon rendit d'importants services à la cause Libérale.

Quand la réaction, en 1873 et en 1877 eut un triomphe éphémère, M. Calmon ne déserta pas le camp des républicains et combattit vaillamment pour le triomphe définitif de la légalité et de la liberté. Devenu vice-président du Sénat, il a obtenu la récompense due à son talent, à son honorabilité parfaite et à ses services désintéressés.

Aujourd'hui il demande aux électeurs vraiment libéraux de l'arrondissement de Gourdon de se compter sur le nom de son fils; son appel sera entendu.

M. Robert Calmon est le député qui convient à cet arrondissement. Homme jeune, actif, intelligent, affable et dévoué, il a des opinions franchement libérales. Républicain ferme mais modéré, il se tient loin des excès comme des utopies. Il désire une République qui donne à la France la paix et la liberté, et qui la mette « à l'abri des aventures au dehors et des complications de parti au dedans ». Ennemi de la routine, M. Robert Calmon demande que la République marche dans la voie du progrès, mais d'une façon prudente et sûre. Les réformes, il les appelle de tous ses vœux, mais elles doivent être utiles.

Dans l'excellente profession de foi qu'il a adressée aux électeurs de l'arrondissement de Gourdon, M. Robert Calmon réfute victorieusement cette assertion qui tend à faire croire aux populations rurales que la République menace la religion. Il ne craint pas d'affirmer, et nous l'en félicitons, qu'il veut « une République démocratique, protégeant les droits de chacun, veillant sur l'indépendance de tous et assurant à la Religion le respect qui lui est dû ».

Voilà un langage franc et sincère qui sera écouté. Les électeurs de Gourdon acclameront, le 21 août, le nom illustre et vénéré que porte M. ROBERT CALMON.

Quant à nous, ce triomphe, qui est certain, nous causera la plus vive satisfaction et affermira dans notre cher département la République conservatrice, libérale et progressive.

Un républicain conservateur.

NOTRE MEILLEUR DÉPUTÉ.

Rocamadour, le 15 août 1881.

Monsieur le Rédacteur,

A la veille des élections, nous sommes, tout naturellement, inondés de petits papiers, souvent accompagnés de sollicitations. Les uns nous disent : votez pour M. Calmon, les autres pour M. de Verninac, d'autres enfin pour M. Dufour.

Qui écouter ?

Comme nous n'avons à nommer qu'un député il faut bien, et c'est là notre embarras, choisir celui qui peut être le meilleur, pour nous électeurs.

Je vais donc essayer de trouver parmi les trois candidats celui qui peut le mieux servir nos intérêts.

Que nous dit M. le baron Dufour ?

Ah ! il nous en dit bien long, et à l'entendre, si nous ne le nommons pas lui, il va tomber sur la France une *grêle de malheurs*. Nous aurons la guerre au dedans, la guerre au dehors, la guerre partout, et sans le dire tout à fait, il il nous fait craindre aussi, je crois, la FIÈVRE JAUNE.

Et pour nous mettre à l'abri de toutes ces calamités, il s'empresse de nous offrir l'EMPIRE qu'il nous donne comme un remède à tous les maux.

Cependant, en réfléchissant un peu, nous voyons que l'empire nous a procuré la guerre avec l'Autriche, la guerre avec la Russie, la guerre avec la Chine, ou la Cochinchine, la guerre avec l'Allemagne ; en un mot, la GUERRE AVEC TOUT LE MONDE.

Ah ! M. le baron, nous le savons hélas ! par expérience, l'EMPIRE CE N'EST PAS LA PAIX.

Et quelle guerre pouvons nous reprocher à la République ?

AUCUNE.

Si la France s'occupe en ce moment de rétablir la tranquillité et d'arrêter quelques pillards dans nos possessions de l'Algérie, nous pensons, et au fond, vous pensez comme nous, qu'elle fait très-bien.

Si quelqu'un s'avisait de venir voler nos récoltes, nous irions prier les gendarmes de mettre la main au collet des voleurs pour faire respecter notre propriété, et, bien certainement M. Dufour agirait de même.

Alors, pourquoi tant crier contre cette expédition de Tunis ?

Pourquoi essayer de troubler nos esprits avec ces menaces ?

M. le baron, ce n'est pas aimer le paysan que de venir lui parler ainsi.

M. Dufour nous dit aussi, avec beaucoup de modestie sans doute, que toutes les bonnes lois que la Chambre a votées depuis qu'il en faisait partie, c'est lui qui les a demandées. — Il convient donc par là que sous la République il a été fait beaucoup de bonnes lois ; et si c'est lui qui les a demandées, il avouera qu'il a dû le faire à voix bien basse, car personne ne l'a jamais entendu parler à la tribune.

Pourquoi M. Dufour ne nous dit-il pas, dans sa profession de foi, que la République a diminué un grand nombre d'impôts et surtout, qu'elle vient de décider que, PARTOUT, on va donner l'instruction primaire à nos enfants POUR RIEN ; que ceux d'entre eux qui seront capables d'entrer à l'école normale y seront, à l'avenir, admis gratuitement et sans avoir besoin de solliciter des bourses ?

M. Dufour aurait bien pu nous dire aussi s'il a, ou non, voté cette gratuité de l'enseignement, grâce à laquelle tous les Français sauront bientôt lire et écrire.

Il nous promet beaucoup de belles choses si nous voulons être, comme lui, IMPÉRIALISTES.

Mais grand Dieu ! pour refaire l'Empire, il faut bien un Empereur ; or, le dernier prétendant, le Prince Impérial, est mort, et, pas plus que nous, M. le baron n'a la puissance de le ressusciter.

Bon gré, mal gré, il faut donc renoncer à l'Empire.

Ce que nous voyons de plus clair dans tout ce que nous dit M. Dufour, c'est qu'il voudrait pêcher en eau trouble pour renverser le gouvernement que nous avons déjà depuis 11 ans ; — mais nous savons très-bien que, pour de pareilles entreprises, il faut toujours passer par des RÉVOLUTIONS, par la GUERRE CIVILE,

ET NOUS N'EN VOULONS PAS.

Voilà pour le côté politique.

Maintenant, si nous examinons les services que peut nous rendre M. Dufour, il conviendra lui-même qu'il ne pourra ni rien obtenir, ni rien solliciter d'un gouvernement qu'il combat.

Donc sous tous les rapports, il serait dangereux pour nos intérêts de porter M. Dufour, ET NOUS NE VOTERONS PAS POUR LUI.

Quant à MM. de Verninac et Calmon, ils sont l'un et l'autre républicains,

Ni l'un, ni l'autre ne veulent aucun renversement, et nous n'avons qu'à regarder quel est celui des deux qui pourrait le mieux servir les intérêts de nos communes et nos intérêts particuliers.

Sur ce point, il est facile de reconnaître que par son père qui est Sénateur à vie et vice-président du Sénat, M. ROBERT CALMON dispose d'une bien plus grande influence que M. de Verninac.

Puisqu'il en est ainsi, que nous voulons d'une part conserver la République, c'est-à-dire éviter des révolutions et des guerres, et, d'autre part être le plus utilement servis par celui qui sera notre député, nous voterons pour M. ROBERT CALMON, notre Conseiller général,

Recevez, etc.

Un électeur de Rocamadour.

L'ÉCHEC DU BARON DUFOUR

Payrac, 19 août.

Monsieur le Directeur,

Un mot sur la lutte électorale dans le canton de Payrac.

La majeure partie de cette contrée avait cru jusqu'ici que sans l'Empire, la France ne pouvait avoir ni tranquillité, ni sécurité, ni prospérité.

Les populations reviennent de cette erreur ; elles voient que depuis que nous sommes en République la paix n'a cessé de régner, que nous avons plus de libertés qu'auparavant, que l'instruction est en progrès, que les denrées se vendent comme par le passé, que personne n'entrave la pratique de la Religion, que la propriété est partout respectée et que partout la loi est obéie.

Tout ce que M. le baron Dufour peut nous dire à ce sujet de contraire et d'alarmant, est peine perdue et ne sera pas écouté.

Aussi, le nombre des voix qu'il avait ordinairement ici, diminue de plus en plus, et nous pouvons dire qu'il n'aura pas la majorité dans ce canton, quoiqu'il en soit le conseiller général.

C'est assez vous dire que l'échec de sa candidature dans l'arrondissement est certain.

Nous sommes donc assurés du succès de l'une des deux candidatures républicaines.

L'accord fait entre MM. de Verninac et Calmon, nous le garantit d'ailleurs.

Il se pourrait faire que M. de Verninac n'ait pas autant de voix que dans les précédentes élections ; mais, M. Robert Calmon gagne chaque jour du terrain, — et, dans l'intérêt de la cause républicaine, nous n'avons qu'à nous féliciter qu'il soit intervenu dans la lutte.

Sans être prophète, je crois pouvoir prédire que M. ROBERT CALMON sera élu à une forte majorité.

Agréez, etc.

UN ÉLECTEUR DE PAYRAC.

2° COUP DE MASSUE

On lit dans le *Limousin-Quercy* :

La véritable lutte est entre Dufour et Calmon.

Le baron Dufour a son honorabilité et ses traditions ; mais tout s'ose, surtout quand on abuse, et M. Dufour a par trop abusé d'une confiance qu'il croyait inébranlable et qui lui échappe tous les jours, n'ayant plus de base. PLONPLON est un écueil contre lequel le baron Dufour n'aurait pas dû aller se briser.

La lourde faute de M. Dufour donne la certitude du succès de M. CALMON.

Chronique locale

La Loi électorale.

Les élections sont régies par le décret du 2 février 1852, dont voici quelques articles :

Art. 35. — Quiconque étant chargé, dans

un scrutin, de recevoir, compter ou dépouiller les bulletins contenant les suffrages des citoyens, aura soustrait, ajouté ou altéré des bulletins, ou lu un nom autre que celui inscrit, sera puni d'un emprisonnement d'un an à cinq ans, et d'une amende de 500 à 5,000 francs.

Art. 36. — La même peine sera appliquée à tout individu qui, chargé par l'électeur d'écrire son suffrage, aura inscrit sur le bulletin un nom autre que celui qui lui était désigné.

Art 38 — Quiconque aura donné, promis ou reçu des deniers, effets ou valeurs quelconques, à la condition soit de donner ou de procurer un suffrage, soit de s'abstenir de voter, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 500 fr. à 5,000 fr.

Seront punis des mêmes peines ceux qui, dans les mêmes conditions, auront fait ou accepté l'offre ou la promesse d'emplois publics ou privés.

Art 39. — Ceux qui par voies de fait, violences ou menaces contre un électeur, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, l'auront déterminé à s'abstenir de voter ou auront influencé un vote, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à un an, et d'une amende de 100 fr. à 1,000 francs.

Si le coupable est fonctionnaire public, la peine sera du double.

Par décision de M. le Préfet, prise en conseil départemental, les vacances des écoles primaires communales du Lot s'ouvriront le 4 septembre, et prendront fin le dimanche 16 octobre.

Dernières Nouvelles

M. Gambetta à Charonne-Belleville.

La réunion tenue mercredi à Charonne comptait 10,000 assistants. Lorsque le comité est arrivé, à 8 heures et demie, des cris ont été proférés de tous côtés. Il a été impossible de former le bureau. MM. Métivier et Garnier ont vainement essayé d'obtenir le silence.

M. Gambetta a voulu parler au milieu des cris divers favorables ou hostiles. Mais il lui a été impossible de se faire entendre. M. Gambetta a vivement apostrophé les interrupteurs, tout en frappant sur le bureau avec sa canne. Les plus voisins ont pu entendre ces paroles : « Citoyens ! vous êtes ici 10,000, réduits à l'impuissance par une poignée d'énergumènes ! »

S'adressant ensuite aux interrupteurs, il les a apostrophés en ces termes : « Je vous connais ! vous êtes des lâches ! vous êtes payés ! vous voulez étouffer la discussion, car vous ne pouvez pas répondre. Je vous attends au 21 août ! la justice aura son jour ! »

Après avoir lutté vingt minutes, M. Gambetta a dû se retirer.

M. Métivier a levé la séance à 9 heures.

DÉPÊCHES

Paris, 19 août.

Le ministre de l'intérieur a invité les préfets à démentir les bruits de mobilisations de l'armée qui circulent dans certains départements.

Il n'est question ni de mobilisation générale; ni de mobilisation partielle. Les propagateurs de ces fausses nouvelles seront déférés aux tribunaux.

Bourse de Paris

Cours du 19 août.

Rente 3 p. %	86.25
— 3 p. % amortissable	87.50
— 4 1/2 p. %	117.00
— 5 p. %	117.85

Dictionnaire

DES COMMUNES DU LOT

Par M. L. Combarieu Archiviste départemental

Vol. Gr. in-8°, 350 pages.

Prix : 5 fr. au bureau ; 5 fr. 50 par la poste.

Carte du Lot

La plus complète qui existe, avec tous les Chemins de fer en projet ou en construction.

Prix : 75 cent. 1 fr. par la Poste.

EN VENTE: Chez les libraires et au Bureau du Journal du Lot

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, CAHORS

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE
HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco.

MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour la saison d'été.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, etc **SOLIDITÉ. ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS**

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE CAHORS 1881.

DÉPOT de toutes les spécialités de France et de l'étranger.
SPÉCIALITÉ de bas à Varices Bandage Ceinture ventrières, etc.

Pharmacie Centrale

de Cahors.

DÉPOT de toutes les Eaux minérales françaises et étrangères
SPÉCIALITÉ de Pastilles et Pâtes pectorales en tous genres

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN Successeur de F. VINEL

La Pharmacie centrale de Cahors se recommande à sa nombreuse clientèle, par ses excellents produits, sortant des premières fabriques et par sa promptitude dans l'exécution des ordonnances, et ses prix modérés, défiant toute concurrence.

SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

Elixir vermifuge bon-sous, prévient et arrête les attaques de vers.— Sirop Sirop pectoral et Pastilles pectorales, contre les rhumes récents et anciens — Extrait fluide de trois quinquinas, pour préparer à l'instant 1 litre de vin de quinquina. — Liqueur de goudron, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Injection végétale, contre les écoulements récents et anciens — Spécialité de vins de quinquina, au Madère, Malaga, vieux Bordeaux, Cahors.

EAUX DE TOILETTE, TONIQUES ET HYGIÉNIQUES

1, rue de l'Hotel-de-ville 1.

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Pri suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors.

MACHINES A COUDRE DE TOUS SYSTÈMES, GARANTIES SUR FACTURE.

MECERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE, ETC., ETC.

Maux d'estomac

DRAGÉES DIGESTIVES du Dr CLAUZEL, de la faculté de Paris
Dyspepsies Constipation
Gastrites Vomissements
Gastralgies Pesanteurs
Aigreurs Gaz Renvois

100 dragées 2 fr. 50

GÉRISON RAPIDE ET ASSURÉE

Dépôtaires : A Cahors, MM. Escrouzailles et Dulac ; à Gourdon M. Noulbiane ; à Figeac MM. Cougoule, et Cérède Successeur de Bladou pharmaciens, et toutes bonnes pharmacies.

HORS CONCOURS A L'EXPOSITION Universelle de 1867

PREMIERS PRIX

aux CONCOURS régionaux du Midi.

USINE à LOURDES Fondée en 1729

ADMINISTRATION PARIS, 7, rue d'Argenteuil, 7, PARIS

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

SEUL LE VÉRITABLE NOM

La Banque Parisienne

Capital : 30 millions Francs

Réserves : 7 Millions 1/2

Siège (5 et 7 rue Chauchat. Social (12 rue Lepeletier. (A 41, rue de Rennes.

Bureaux (B 10, rue Turbigo auxiliaires (C 12, Bd. des Capucines. (Au grand-Hôtel. Paris

SE CHARGE DES OPÉRATIONS SUIVANTES :

Ordres de Bourse exécutés sans commission. — Spécialité de négociations de valeurs non cotées. — Prêts sur valeurs françaises et étrangères. — Garde de titres. — Encaissements de coupons. — Souscription à toutes émissions.

Location de coffres-forts à 3 fr. par mois

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS GRATUITS

DÉPÔTS (A vue..... 1 1/2 0/0 DE FONDS A un mois. 2 0/0

Garantie contre le risque de remboursement au pair.

DES OBLIGATIONS COTÉES AU-DESSUS DU PAIR.

Le Propriétaire-Gérant, A. Layton.

A LA CHEMISE DE SOIE

J. ASTRIE

CHEMISIER, 12, rue Alsace-Lorraine, 12, TOULOUSE. NOUVEAU SYSTÈME de coupe, le seul donc le succès soit infaillible. — Caleçon et Gilets flanelle sur mesure. Toute la nouveauté en Cravate fichus, foulards, etc. etc. — BONNETERIE ANGLAISE (fabrication Morbey. — CHAUSSETTES et BAS DE SOIE pour la Ville et le Théâtre. — Nouveaux rayons de GANTERIE et de PARFUMERIE Maison vendant le meilleur marché de tout le Midi Pour Cahors et les environs, s'adresser à M. Gilis, rue Fénélon 12

AU PRINTEMPS

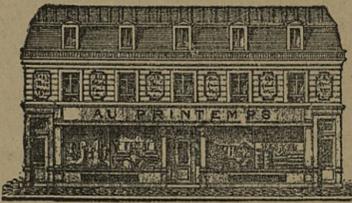
MAISON de confiance

PRIX-FIXE

invariable

MARQUÉ

en chiffres connus



MAISON de confiance

PRIX-FIXE

invariable

MARQUÉ

en chiffres connus

J. FILHOL & J. COURSE.

9, RUE DE LA LIBERTÉ, 9. CAHORS

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIE, BLANC, TOILERIE ET COUVERTURES TAPIS, FOYERS, CARPETTES, PASSAGES, ETC., ETC. CHALES, CONFECTIONS SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE

Envoi d'échantillons, franco, sur demandes.

Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 fr.

NOTA. — Par ses rapports directs avec les principales fabriques de France et de l'étranger, son organisation toute spéciale et son système de tout vendre de confiance et à très petit bénéfice, la Maison du PRINTEMPS offre à Cahors les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

Tuilerie et Briqueterie Mécaniques

USINE A VAPEUR

A. - G. ROBIN

VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne).

1^{er} prix, médaille d'ARGENT..... Nérac, 1877, Diplôme de mérite, médaille d'ARGENT..... Italie, 1878, 1^{er} prix médaille d'OR..... Agen, 1879

TUILES sept modèles, BRIQUES pleines et creuses, ornements et poterie de bâtiment, et jardins, Carrelage, Caupes, Statues, Pots à fleurs, etc.

Toute commande de Tuiles et briques est remplie dans les 24 h.

Sur demande, envoi franco des prospectus, prix-courants, notices et instructions.

ON DEMANDE de bons ouvriers, Mouleurs, Estampeurs pour Fleurons, poinçons, suspensions, statues et ornements divers.

Machines Agricoles

Batteuses à bras et à manège, Concasseurs, Coupe-racines, Pompes à Chapelet à l'abri de la gelée, Egrenoirs à maïs, Ventilateurs, Hache-paille, Hache-maïs, ayant obtenu la MÉDAILLE D'OR au Concours régional de Cahors 1881.

Dépôt : Chez Cangardel, quincaillier, à Cahors.